

Le 6 janvier 2022,

Chers parents,

Le contexte sanitaire actuel nous oblige à mettre en place un protocole strict au centre de St Lary :

-Le port du masque est obligatoire en intérieur comme en extérieur, excepté pour manger, se laver et dormir ;

-Les repas seront pris à table, les enfants seront regroupés par chambres ; il en sera de même pour le passage aux sanitaires ;

-La circulation à l'intérieur des bâtiments se fera de façon à éviter au maximum le brassage ;

-Nos classes seront installées dans une aile du centre (chambres, sanitaires et classe) tandis que l'autre école présente sera installée à l'opposé de cette aile ;

-Les cours de ski seront pris en décalés.

-Si un enfant est déclaré positif sur place, il devra être isolé puis récupéré par ses parents ou rapatrié (rapatriement sanitaire) ;

-Si un cas positif est déclaré, tous les enfants seront alors considérés comme cas contacts et devront être testés sur place à J+1, puis par autotests (fournis sur place à la suite du premier test) à J+2 et J+4 ;

-Je vous demande de faire tester vos enfants avant le départ et je vous remercie vivement de vos retours, les accompagnateurs et moi, bien que vaccinés, en faisons autant évidemment.

Merci de prendre connaissance de toutes ces informations puis de compléter et signer ci-dessous :

-J'ai pris connaissance du protocole mentionné ci-dessus et accepte les conditions décrites, j'autorise donc mon enfant _____ élève de (classe)..... de St Michel à participer au voyage scolaire à St Lary Soulan.

Date et Signature des parents

Un formulaire de renseignement et de consentement pour un examen de dépistage de la COVID-19 vous a été remis. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, merci de bien vouloir le compléter et de nous le remettre, accompagné d'une copie de la carte vitale ou de l'attestation des droits à la sécurité sociale. Cela nous permettra d'effectuer un dépistage en cas de nécessité.